



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 mars 2006**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 15 février 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 7 mars 2006

**Marché de distribution des périodiques et autres éditions de la Ville  
de Niort**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2006**

DELIBERATION D20060075

**Communication**

**Marché de distribution des périodiques et autres éditions de la  
Ville de Niort**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale,  
Sur proposition du Maire,

Afin d'assurer la distribution des périodiques et autres éditions de la ville de Niort nécessaires aux besoins des services municipaux de la Ville de Niort et notamment des services Communication, Foire Exposition et Vie Citoyenne, une procédure par voie d'appel d'offres ouvert a été conduite en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Les marchés sont passés pour une durée d'un an à compter de leurs notifications et renouvelables 3 fois par écrit de la part de la collectivité.

La Commission d'Appel d'Offres du 15 février 2006 a procédé aux classements suivants :  
Le lot 2 (Programme de la Foire) a été déclaré infructueux.

N° lots	Distribution	Fournisseurs retenus	Montant T.T.C.
1	Vivre à Niort	Groupement La Poste / mediapost	15 885.63 €
3	Info quartier	Groupement La Poste / mediapost	2 736.30 €

Les dépenses correspondantes seront inscrites sur les comptes budgétaires suivants :

- chapitre 011, sous fonction 0231, imputation 611.
- chapitre 011, sous fonction 0200, imputation 611.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés :

N° lots	Distribution	Fournisseurs retenus	Montant T.T.C.
1	Vivre à Niort	Groupement La Poste / mediapost	15 885.63 €
3	Info quartier	Groupement La Poste / mediapost	2 736.30 €

#### LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 40  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 5

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**

[Ordre du jour](#)